

# Après la 3ème

**Collège Porte d'Anjou  
Noyant**

**13 Février 2020**

# Sommaire



## **Le projet d'orientation**



## **L'organisation des études après la 3ème**



## **Le calendrier de l'orientation**

# Première partie



# Le projet d'orientation

# **Mme Stéphanie RAIMBAULT**

## **Psychologue de l'Education Nationale**

### **spécialité Conseil en orientation**



- Reçoit sur RDV
- Les élèves avec ou sans leur famille
- Le jeudi.
- S'adresser au secrétariat du collège.
- Reçoit également au CIO de Saumur

# Construire son projet



**1** - Engager une réflexion sur l'orientation : comment trouver des informations.

**2** - Faire le point sur ses envies et ses résultats, ses intérêts, ses aptitudes, ses goûts...

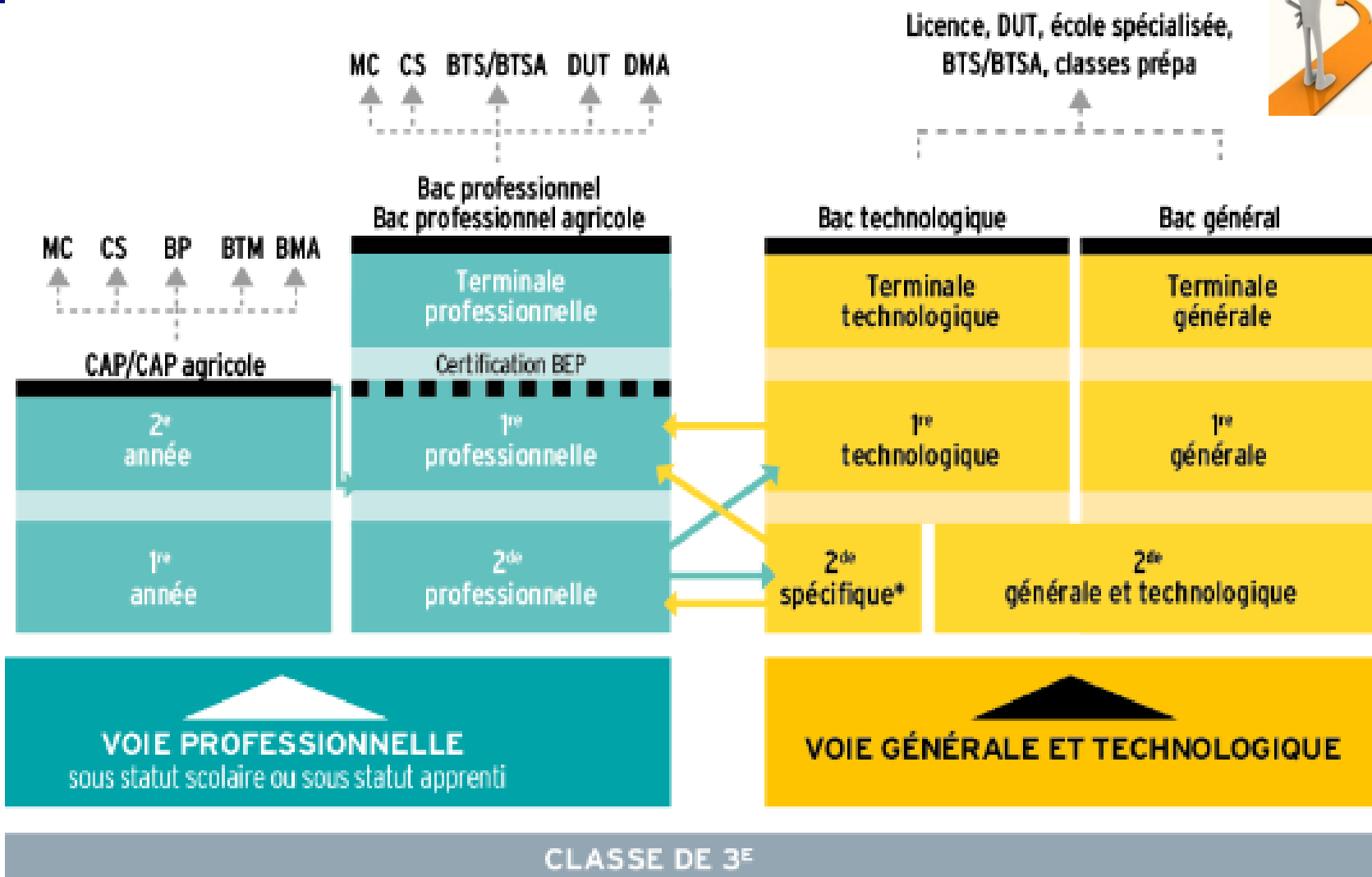
**3** - Faire preuve de curiosité et s'informer : Portes Ouvertes, Forums...

**4** –Rencontrer l'équipe éducative (Direction, professeurs, PsyEN...) et des professionnels (stages, forum...)

## Deuxième partie



# L'organisation des études Après la troisième



- En lycée professionnel ou en alternance
- Vers la vie active ou une poursuite d'études courtes

- En lycée
- Pour approfondir ses connaissances et continuer vers des études supérieures.



# Bac 2021 :

## La Seconde Générale et Technologique

**Des enseignements communs : 24h**

**Des Enseignements optionnels :  
-généraux  
-technologiques**

Français	4 h
Histoire – Géo EMC	3 h30
Langues vivantes A et B	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique - chimie	3 h
SVT	1 h 30
EPS	2 h
<i>Sc. économiques et sociales</i>	<i>1 h 30</i>
<i>Sc. numériques et techno.</i>	<i>1h30</i>
<i>Accompagnement perso</i>	<i>3h</i>

Latin ou grec	3h
Langues vivantes C	3h
Arts : plastiques, cinéma, danse, histoire des arts, musique ou théâtre	3h
EPS	3h
Arts du cirque	6h
Ecologie, agronomie, territoires et développement durable	3h
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologique	1h30
Sciences de laboratoire	1h30
Création et culture design	6h



# Bac 2021 : Des formations particulières



## ■ **Les classes européennes**

Objectif : renforcer le niveau de compétence linguistique et acquérir une connaissance approfondie d'un pays étranger

## ■ **Les sections binationales**

Objectif : obtenir simultanément un bac français et son équivalent étranger.

## ■ **Les sections sportives**

Objectif : une pratique sportive en parallèle de la scolarité (env 5h par sem)



# Bac 2021 : Après la 2<sup>de</sup> générale et technologique

## La voie générale : notions enseignées de manière théorique

### Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

### Enseignements optionnels

> Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale

> Libre choix

> Durée 3 h

Dès la première :

En terminale uniquement :

LANGUE VIVANTE C

MATHÉMATIQUES  
EXPERTES

ARTS

EPS

MATHÉMATIQUES  
COMPLÉMENTAIRES

LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITÉ

DROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

### Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première		Terminale	
ARTS	4 h	6 h	6 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h	6 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h	6 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h	6 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h	6 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h	6 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h	6 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h	6 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h	6 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h	6 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **	6 h	6 h
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h	6 h	6 h
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# La voie professionnelle

## ▪ Objectifs

- Suivre des enseignements concrets
- Pour apprendre un métier rapidement

## ▪ 2 diplomes

- CAP (2 ans) : pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études
- Bac pro (3 ans) : pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre vers des études supérieures (BTS)

## ▪ 2 modalités

- Sous statut scolaire : dans un lycée avec des stages
- En apprentissage : avec un contrat de travail





# Bac 2021 : Après la 2nde générale et technologique

## La voie technologique : par le biais de projets et d'études de cas

### Toutes les séries\* Enseignements communs

### Enseignements de spécialité

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

\* Sauf TDM et STAV

### Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

#### 3 spécialités Première

#### 2 spécialités Terminale

**STMG**  
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

**ST2S**  
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

**STHR**  
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

**STI2D**  
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

**TMD**  
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

**STL**  
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

**STD2A**  
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

# Réforme de la voie professionnelle

## ▪ Objectifs

- Se spécialiser progressivement
- Avoir une connaissance élargie du champ professionnel auquel ils se destinent.

## ▪ 1 familles de métiers

- La 2de pro par famille de métiers : choix d'un secteur d'activité en fin de 3<sup>ème</sup> puis d'une spécialité de Bac pro en fin de 2de
- Des passerelles entre le cursus scolaire et l'apprentissage

## ▪ des manières d'apprendre

- Enseignements généraux plus concrets et plus d'accompagnement
- Un chef d'œuvre à réaliser pour l'examen



# Réforme de la voie professionnelle



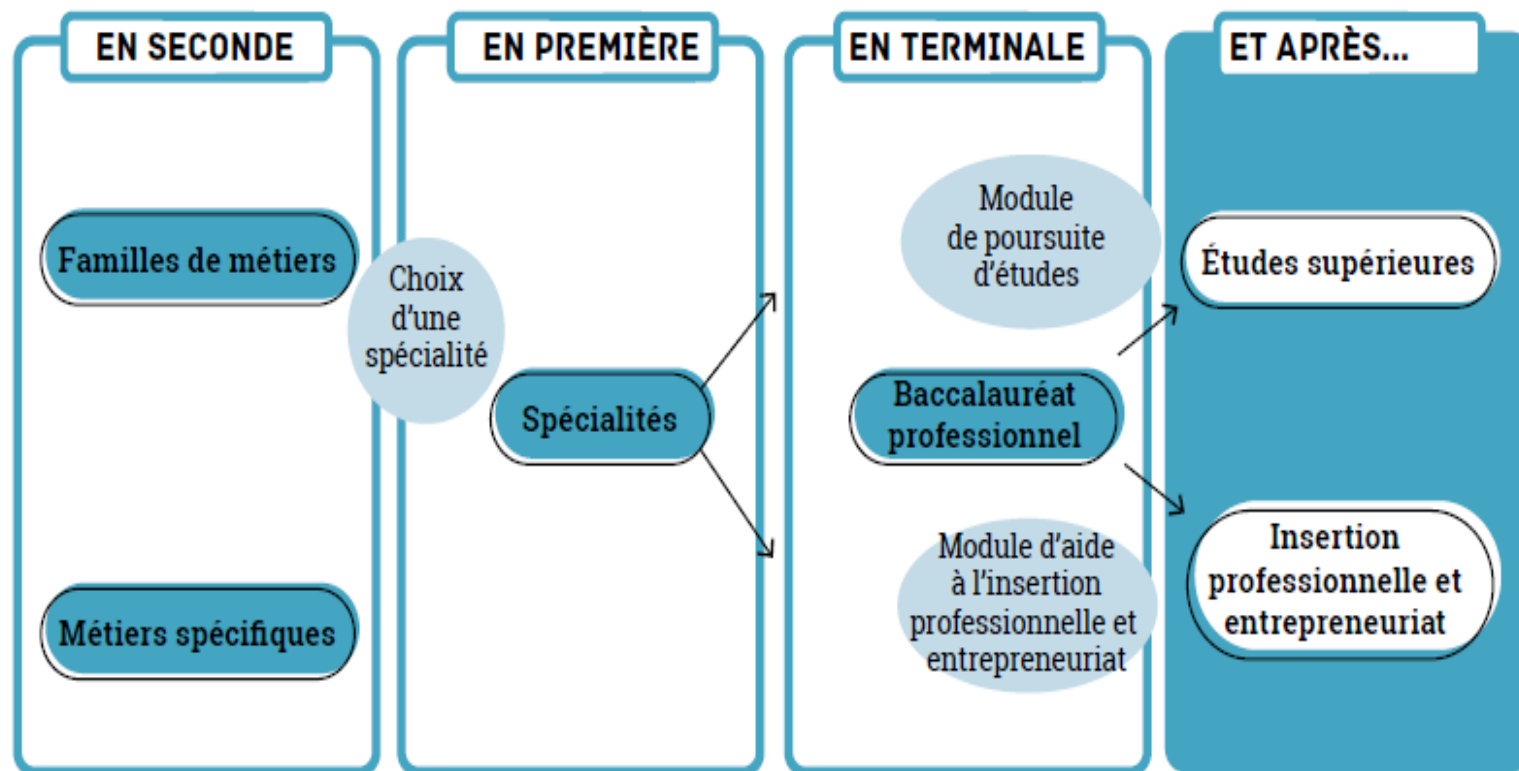
## ■ Zoom sur les familles de métiers - Rentrée 2020

Métiers de l'aéronautique	Métiers du pilotage d'installations automatisées
Métiers de la réalisation de produits mécaniques	Métiers de la maintenance des équipements industriels et des véhicules
Métiers du numérique et de la transition énergétique	Métiers des industries graphiques et de la communication
Métiers du bois	Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
Métiers de l'hôtellerie-restauration, tourisme	Métiers de la beauté et du bien-être
Métiers de bouche	Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la	Métiers de la relation client

# Réforme de la voie professionnelle



## ■ Synthèse





# Zoom sur l'apprentissage

**Contrat de travail** entre : - un apprenti  
- un employeur  
- un C.F.A.

**Il faut :**

(Centre de Formation des Apprentis)

## ■ Trouver un patron :

- Démarche du jeune et de sa famille
- Se préinscrire sur le site internet du CFA

## ■ Avoir 16 ans ou 15 ans en sortant de la 3ème

- Pour les élèves ayant leur 15 ans entre septembre et décembre : suivi au CFA sous statut scolaire avec convention de stage jusqu'à la date anniversaire des 15 ans



**Faire les procédures d'affectation en LP en parallèle**



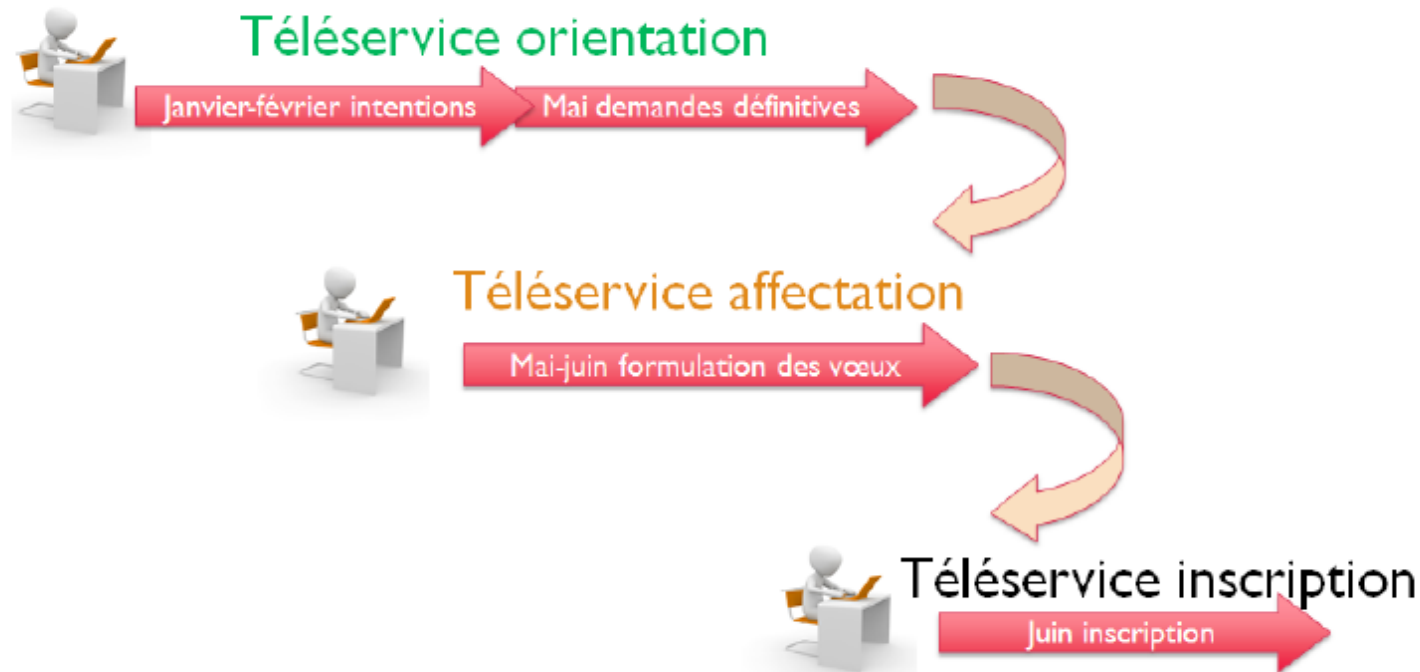
# Troisième partie



# Le calendrier de l'orientation

# Nouveauté : le téléservice

## ▪ Un nouveau parcours dématérialisé



# 2<sup>ème</sup> trimestre :

## Les procédures d'orientation

### La phase provisoire

- L'élève et sa famille expriment **une intention d'orientation** :  
2GT, 2<sup>nde</sup> pro, CAP
  - Le Conseil de Classe donne son avis sur les intentions d'orientation.
  - Les vœux et l'avis sont provisoires



# Saisie des intentions d'orientation avec le téléservice

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 **Le rang détermine l'ordre de préférence**

- 2de générale et technologique ou 2de STHR 
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

**Vous devez sélectionner une voie.**



**Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées**

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER


**Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.**



# Saisie des intentions d'orientation avec le téléservice

- **Si vous cochez 2GT ou STHR** : vous n'aurez pas d'autres informations à saisir
- **Si vous cochez CAP ou 2de pro**, vous pouvez préciser, si vous le souhaitez, le métier ou la formation

# Saisie des intentions d'orientation avec le téléservice

MON COMPTE 

ACCUEIL


VIE SCOLAIRE


NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION




1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1   

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

**2de professionnelle**

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ?

Métier ou formation

Sous statut scolaire ?  Sous statut d'apprenti ?

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER

VALIDER

Les parents ont la possibilité de cocher à la fois le statut scolaire et le statut d'apprenti.



# Saisie des intentions d'orientation avec le téléservice

- Il faut **absolument** valider les intentions en cliquant sur « **Valider** »
- Un mail de confirmation sera envoyé au parent ayant effectué la saisie.

# Saisie des intentions d'orientation avec le téléservice

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR

**Intention 2** : 2de professionnelle

Métier ou formation : Pâtisserie

**Intention 3** : 1re année de CAP

Métier ou formation : Boulangerie

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.

**Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (à la date arrêtée par le chef d'établissement, en fonction du calendrier académique et des dates des conseils de classe).**

MODIFIER





# Consultation des avis provisoires du conseil de classe

- A la suite du conseil de classe, vous pourrez prendre connaissance des avis provisoires.
- Vous devez également accuser réception de de ces avis en cochant la case « J'ai pris connaissance... » et en validant.

# Consultation des avis provisoires du conseil de classe

- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

**1 Intentions provisoires**    2 Choix définitifs    3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.  
Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

**Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit permettre de susciter la réflexion sur le projet de formation de votre enfant.**

**Les parents peuvent consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.**

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR	Avis défavorable
Intention 2 : 2de professionnelle Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique	Avis réservé

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique
--

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

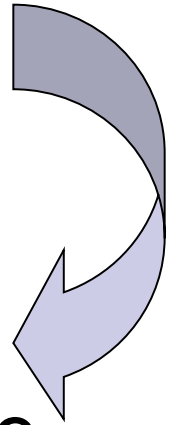
**Le parent ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis, en cochant la case puis en validant sa saisie.**

**J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.**  
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

# 3<sup>ème</sup> trimestre (mai 2020): les procédures d'orientation

- L'élève et sa famille expriment des choix définitifs :  
2GT, 2nde pro, CAP



Le conseil de classe (mai 2020) se prononce sur ces demandes et donne un **avis définitif.**



# Consultation de l'avis du conseil d'orientation

S'il y a **accord**  
entre la famille et  
le conseil  
d'orientation

S'il y a **désaccord**  
entre la famille  
et le conseil  
d'orientation

L'accord  
devient  
**décision**  
d'orientation.

La famille est  
reçue en  
**entretien.**





# Saisie des demandes d'orientation avec le téléservice

- Vous devrez saisir vos choix définitifs avec le même téléservice orientation onglet « choix définitifs » que lors de la phase provisoire du 2d trimestre.
- Après le conseil d'orientation (mai), vous prendrez connaissance de l'avis définitif du conseil de classe via le téléservice orientation onglet « décision »

# Les procédures d'affectation

- C'est l'application de la décision d'orientation.
- Il s'agit désormais de **saisir des vœux de formation** (jusqu'à 10 : 5 vœux maxi dans l'académie, 5 vœux maxi hors académie, hiérarchisés).
- **1 voeu = une Formation + un établissement**
  - : - 2GT au LGT Duplessis Mornay
  - CAP couvreur au BTP CFA 49



# Les procédures d'affectation : Calendrier

- **6 avril** : ouverture du serveur et consultation des formations
- **Du 4 mai au 8 juin** : saisie des vœux par les familles via le téléservice affectation.
- **27 juin** : communication des résultats
- **Juillet 2020** : ouverture du téléservice inscription et mise en place d'un tour supplémentaire pour les élèves sans proposition.

# L'affectation en Seconde GT

## ■ 2 modalités :

- Une **affectation en fonction du secteur géographique** du domicile de l'élève.

Il n'y aura pas d'affectation sur les enseignements optionnels.

- vœu dans le lycée de secteur, affectation de droit.

- vœu hors secteur : demande de dérogation.

- Une **affectation en fonction d'un dossier** pour des formations spécifiques (sections binationales, internationales, sections sportives, STHR, S2TMD)





# L'affectation en Lycée Pro

## Critères de classement :

- Notes des 3 trimestres
- 8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Avis du chef d'établissement



# L'affectation en Lycée Pro

## Les dossiers spécifiques :

**Quelques formations professionnelles recrutent avec un dossier à demander au collège (mars):**

2de pro Métiers de la Sécurité (LP Henri Dunant – Angers)

2de pro Conduite et Gestion d'une entreprise maritime (LP Cassard – Nantes)

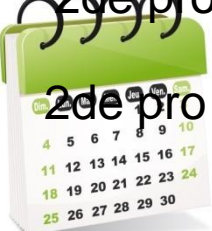
2de pro Aéronautique option avionique (LP Brossaud Blancho – St Nazaire)

CAP Aéronautique option avionique (LP Les 3 rivières – Pontchateau)

2de pro Conduite et Gestion d'une entreprise hippique (LEGTA Laval)

2de pro AMA Communication visuelle et plurimédia (LP d'Arsonval – Joué les Tours)

2de pro Conduite et Gestion d'une entreprise du secteur canin et félin – LP Bouloux -  
Montmorillon



# L'affectation en établissement privé



## L'affectation dans un établissement privé (Lycée, MFR) :

Que ce soit pour une 2GT ou une voie pro, la famille contacte directement l'établissement. Après un entretien, le directeur sélectionne lui-même les candidats.

Le chef d'établissement attendra la décision d'orientation du conseil de classe du 3ème trimestre pour procéder à l'inscription.



# Pour les apprentis

- Le jeune doit chercher un employeur pendant son année de 3ème.
- Le C.F.A. reçoit les jeunes pour vérifier leur motivation et leur niveau scolaire
- C'est l'employeur qui procède à l'inscription au C.F.A. après signature du contrat.

**Il est fortement conseillé de faire un vœu en établissement scolaire !**



# Merci de votre attention !

**Stéphanie RAIMBAULT**

Psychologue de l'Education Nationale

Spécialité Conseil en orientation

C.I.O. de Saumur

[stephanie.raimbault-frouin@ac-nantes.fr](mailto:stephanie.raimbault-frouin@ac-nantes.fr)

